



Evreux, le 4 mars 2016

A l'attention de Monsieur FATRAS, DASEN de l'Eure

Objet : mouvement départemental à deux phases

Monsieur le Directeur Académique,

Lors de l'audience intersyndicale du lundi 22 février, vous nous avez indiqué ne pas pouvoir revenir à un mouvement en deux phases avec deux saisies de vœux pour des raisons calendaires.

Nous nous sommes alors penchés sur les dates des précédentes CAPD mouvement (1ère phase) afin de les comparer avec celle annoncée dans le projet de circulaire : le 31/05/2016.

Les deux dernières ont en effet été tardives 04/06/2015 et 13/06/2014 ne permettant pas une deuxième saisie de vœux.

Cependant celles des années précédentes n'étaient pas si avancées dans le temps et permettaient deux saisies de vœux :

- 30/05/2013
- 24/05/2012
- 26/05/2011
- 28/05/2010

L'argument des 14 circonscriptions évoqué également à l'occasion de cette même audience ne tient pas non plus au regard du département de la Somme qui, avec le même nombre de circonscriptions, est resté à 2 phases.

Selon nous, au moins 25 départements proposent 2 phases dont le Tarn qui avait expérimenté la phase unique l'an dernier.

Nous ne comprenons toujours pas les raisons de ce mouvement à phase unique avec une seule saisie de vœux et reformulons nos demandes de rétablissement d'un mouvement à deux phases avec saisie de vœux précis à chaque phase.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de nos salutations respectueuses.

Mme MARNIERE Mathilde,

M LAIGNIEZ Romuald,

Mme FLAVIGNY Gwenaëlle

M BELLO Christian

Co-Secrétaires départementaux

Secrétaire départemental

Secrétaire départementale

du SNUipp-FSU

du SNUDI-FO

du SE-UNSA